



RAPPORT D'ACTIVITÉS SYNTHÉTIQUE



2022





SOMMAIRE

LA VIE DU SYNDICAT MIXTE.....	3
LE BUDGET PRINCIPAL 2022.....	3
LES RESSOURCES HUMAINES	5
LES ACTIONS MENÉES EN 2022	6

Axe A : Pour une transmission des patrimoines

Mener des inventaires et suivis scientifiques.....	7
Gérer, préserver, restaurer la biodiversité et la géodiversité.....	8
Prévenir les inondations.....	10
Améliorer le fonctionnement des cours d'eau	12
Préserver et valoriser les milieux aquatiques.....	13
Aller vers une gestion solidaire de la ressource en eau	15
Améliorer la qualité des eaux	16
Concilier les activités touristiques liées à l'eau avec les autres usages.....	16
Valoriser et diffuser le patrimoine bâti du Verdon.....	17
Aller vers des documents exemplaires de planification urbaine et paysages requalifiés....	18

Axe B : Pour que l'Homme soit le cœur du projet

Accueillir et interpréter les patrimoines du territoire.....	19
Développer l'implication des publics et mobiliser le réseau des partenaires éducatifs.....	20
Gérer et animer les domaines de Valx-Félines	21
Gérer, diffuser et vulgariser les données	22
Améliorer la communication sur le territoire selon les publics ciblés	23

Axe C : Pour une valorisation durable des ressources

Promouvoir l'écotourisme au sein de la destination Verdon.....	24
Gérer des sites naturels fréquentés	25
Sensibiliser, sécuriser les visiteurs et prévenir les conflits et les nuisances.....	27
Réduire la vulnérabilité énergétique et climatique du territoire	28
Relocaliser l'économie et les échanges	29
Concilier développement agricole et biodiversité	30
Coopérer : du local à l'international.....	31

REMERCIEMENTS.....	32
--------------------	----



LA VIE DU SYNDICAT MIXTE

Un Parc naturel régional est un territoire dont la valeur des patrimoines naturels et culturels remarquables justifie une reconnaissance nationale. Ce territoire est labellisé « Parc naturel régional » dès lors que ses élus s'engagent dans un projet qui allie développement et préservation des patrimoines. La charte du Parc fixe les orientations du développement économique et social, dans le souci du renouvellement des ressources et de la valorisation des patrimoines. L'État donne le label Parc naturel régional, pour une durée de 15 ans.

Né en 1997, le Parc naturel régional du Verdon est géré par le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon auquel adhèrent 63 communes, 3 départements (les Alpes-de-Haute-Provence, le Var, les Bouches-du-Rhône), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et 8 Établissements Publics de coopération Intercommunale.

Le Parc naturel régional du Verdon est une collectivité locale. Son organisation fait travailler côte à côte des instances décisionnelles (élus des collectivités adhérentes) et des structures participatives ouvertes aux citoyens, aux associations, aux professionnels, aux scientifiques. Une équipe pluridisciplinaire de salariés est au service de l'ensemble.

Les instances de décision

C'est le comité syndical (équivalent d'un conseil d'administration) du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon qui prend les grandes décisions (budget, créations des emplois, statuts, orientations).

Il est composé de représentants des collectivités adhérentes au syndicat pour au moins l'un de ses 3 objets :

- **Objet 1** : Mise en œuvre de la charte du Parc,
- **Objet 2** : Gestion globale du grand cycle de l'eau,
- **Objet 3** : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Y siègent également avec voix consultative, les chambres consulaires, les représentants du conseil de développement et de l'association des Amis du Parc.

Pour les affaires courantes, le Parc est dirigé par un bureau de 22 membres élus au sein du comité syndical et animé par le président.

Les instances consultatives

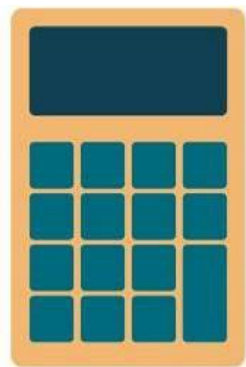
Le Parc naturel régional du Verdon, ce sont 35 000 habitants qui apportent leurs savoirs, leurs idées, leurs attentes. Ils sont force de proposition au sein de plusieurs structures participatives :

7 commissions thématiques permanentes (eau et milieux aquatiques, espaces naturels et biodiversité, agricultures et pastoralisme, paysage-aménagement et énergie, éducation et citoyenneté, cultures) ; des groupes de travail ou des comités de pilotage qui œuvrent sous la responsabilité des élus ; le conseil scientifique ; le conseil de développement.



LE BUDGET PRINCIPAL 2022

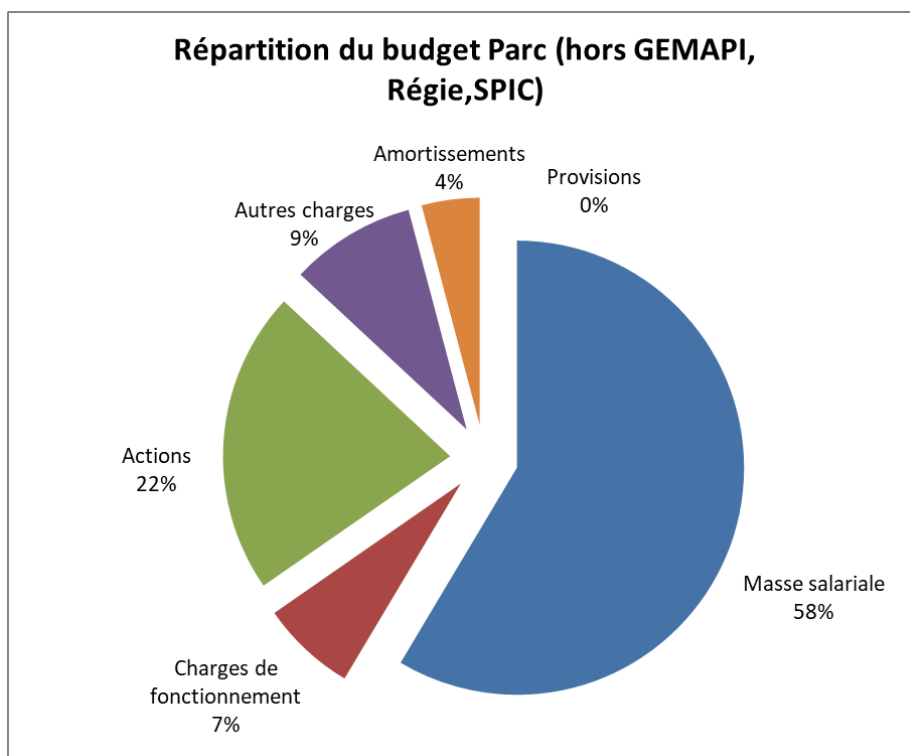
Les recettes du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon proviennent d'abord des cotisations de ses membres :



- les communes qui ont adhéré à l'objet Charte à hauteur de 3,8 € par habitant (population DGF), et les communes qui ont adhéré à l'objet Gestion globale du grand cycle de l'eau à hauteur de 0,20 € par habitant (population DGF), soit un total de 187 827 €,
- les 2 départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var qui contribuent à hauteur de 104 582 € chacun,
- le Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui apporte la part la plus importante : 979 481 €,
- une dotation de fonctionnement de l'État de 124 000 €.

Le budget est ensuite équilibré par les subventions sollicitées auprès des conseils départementaux, du Conseil régional, de l'État, de l'Union européenne et des partenaires tels que l'Agence de l'eau, EDF, l'ADEME, la Fondation Crédit Agricole, en lien avec le programme d'actions.

Les dépenses de la section de fonctionnement évoluent entre 2,5 et 3 millions d'euros, ces dernières années. En 2021, elles s'élevaient à 2 877 030,05 € (résultats du compte administratif 2022), réparties comme suit :



En 2022, le taux de réalisation des dépenses est très favorable puisqu'il atteint 92 % des dépenses prévisionnelles.

La principale intervention du Parc étant liée à son apport en ingénierie, la part des dépenses de personnel dans le budget est importante.

Les dépenses d'investissement sont moindres car le syndicat n'a pas vocation à réaliser directement des aménagements. Elles totalisaient 717 580 € (dont : 464 867 € pour les travaux de réhabilitation de la grange à Valx ; 56 814 € pour le renouvellement du parc informatique, logiciels, mobiliers et matériels divers, 51 288 € pour l'acquisition d'une presse mobile à fruits, et 53 370 € pour l'acquisition d'une embarcation semi rigide pour les patrouilles lacustres des écogardes).

Ce budget principal est complété en 2022 par 4 budgets annexes :

	Dépenses réalisées en 2022	
	Fonctionnement	Investissement
Budget Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI)	1 706 399 €	46 924 €
Budget RÉGIE d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés du Verdon	191 823 €	550 293 €
Budget NAVETTE	121 471 €	2 610 €
Budget Gestion Grand Site – Parkings	103 260 €	19 365 €

LES RESSOURCES HUMAINES

En 2022, ce sont 45 agents qui mettaient en œuvre les actions du Parc et celles déléguées par les intercommunalités au titre de la compétence GEMAPI, apportant ainsi leurs compétences interdisciplinaires. Ils sont la boîte à outils du Parc. Cette équipe évolue en fonction des projets validés dans le programme d'actions pluriannuel. Chaque année, elle est renforcée par plusieurs stagiaires.

Les interventions de l'équipe du Parc sont très diverses : certaines activités sont récurrentes et assurent le fonctionnement de la structure (suivi administratif, marchés publics, gestion financière et comptable, gestion des ressources humaines, secrétariat, accueil, communication, entretien des locaux et des domaines...). D'autres permettent de faire vivre les instances de participation et les groupes de travail liés aux projets, de maintenir les échanges, de représenter la structure, et de peser



dans les différents réseaux ou lieux de décisions pour faire valoir les intérêts du territoire. Enfin, une grande partie du temps est consacrée à l'accompagnement de projets portés par les communes, les intercommunalités ou les acteurs socio-économiques du territoire ou à mettre en œuvre les actions portées par le Parc.

Pour en savoir plus sur l'équipe : programme d'actions et trombinoscope.

À télécharger sur notre site :

www.parcduverdon.fr/fr/page/trombinoscope

LES ACTIONS MENÉES EN 2022

Chaque année, entre 150 et 200 actions sont menées ou accompagnées par le Parc naturel régional du Verdon, toujours avec un ou plusieurs partenaires. En effet, le Parc n'a pas vocation à faire à la place des acteurs du territoire (collectivités, administrations, entreprises, associations, citoyens), mais à les aider à mettre en œuvre des actions contribuant au développement durable du Verdon.

Le rapport annuel d'activités est le document dans lequel est présenté le travail mené par les commissions thématiques pour répondre aux objectifs de chacune des 13 orientations de la charte du Parc. Cette charte, établie pour une période qui va de 2008 à 2024, constitue la feuille de route du Parc. Elle est déclinée en programmation d'actions pluriannuels qui définissent des priorités opérationnelles.

Ce rapport ne contient pas une description de la totalité des actions. Il s'attache plutôt à dessiner un portrait simple de ce qui a progressé pour chaque orientation en 2022. Le rapport annuel d'activités est donc un guide qui permet de visiter la charte du Parc au travers d'actions concrètes et récentes. Il s'agira du dernier rapport relatif à la deuxième charte ; le prochain programme d'actions démarrant en 2023 sur les bases de la nouvelle Charte.

L'ensemble de ces actions est rendu possible grâce aux financements mobilisés par le Parc auprès de la Région principalement, puis de l'Union européenne, de l'État, des départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var, des communes et de nos partenaires privés (Société du Canal de Provence, EDF, l'Occitane...).

À souligner : le travail indispensable réalisé par les services administratifs du Parc pour que les commissions et les agents puissent mettre en place les actions dans de bonnes conditions.

Pour ceux qui souhaitent avoir des informations complémentaires sur l'une ou l'autre des actions et des orientations, il suffit de s'adresser à la maison du Parc ou de visiter notre site Internet : www.parcduverdon.fr

Bonne lecture !



MENER DES INVENTAIRES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES



Les inventaires et suivis scientifiques réalisés en 2022

Insectes pollinisateurs et plantes messicoles

Grâce aux financements de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Parc a réalisé un premier inventaire des pollinisateurs sauvages (syrphes et abeilles sauvages) en 2022 sur des parcelles de 4 exploitations agricoles volontaires et l'inventaire se poursuivra en 2023 sur le domaine de Valx-Félines.

En parallèle, avec le concours des conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen et l'association Bio de Provence, des plantes messicoles ont été semées en bordure des champs.

Les premiers résultats montrent la large méconnaissance que nous avons des pollinisateurs sauvages qui jouent pourtant un rôle essentiel. Plusieurs espèces patrimoniales, rares et pour certaines nouvellement décrites pour nos départements, ont été trouvées. Sur une exploitation agricole où la floraison des plantes messicoles a été un succès (malgré les conditions climatiques très sèches de 2022), le rôle de la flore sauvage sur la diversité et l'abondance des pollinisateurs a pu être montré.

Ces premiers résultats plaident pour poursuivre les inventaires des pollinisateurs sauvages.



Anthophora robusta sur des pieds d'alouette sur une parcelle cultivée à Quinson

Des posters sur la biodiversité du territoire

En lien avec le festival de la biodiversité Inventerterre porté par Provence-Alpes-Agglomération, le Parc a édité deux posters, respectivement sur la flore et la faune du territoire.

La diffusion a débuté auprès des mairies, médiathèques et écoles du territoire et se poursuivra en 2023.

ZOOM sur L'ABC de Saint-Julien-du-Verdon

Grâce aux financements du Plan de relance national via l'appel à projet porté par l'Office français de la biodiversité (OFB), le Parc a pu accompagner en 2022 la commune de Saint-Julien-du-Verdon dans l'élaboration de son atlas de la biodiversité communale.

Plus de 7000 observations ont été réalisées pour un peu plus de 1000 espèces, révélant la grande richesse du patrimoine naturel communal, à la charnière entre alpes et méditerranée.

Retrouver l'ensemble de la démarche dans le cahier de la biodiversité de Saint Julien du Verdon disponible sur le site

www.parcduverdon.fr



GÉRER, PRÉSERVER, RESTAURER LA BIODIVERSITÉ ET LA GÉODIVERSITÉ

Les actions réalisées en 2022

Le plan de gestion stratégique des zones humides du bassin-versant

L'élaboration du plan de gestion stratégique des zones humides a démarré en 2021 sur la base de l'inventaire actualisé. L'objectif est de définir un plan d'actions en priorisant les secteurs d'intervention. Plusieurs réunions territoriales ont été organisées en 2022.



Au 1^{er} semestre 2023, ce plan de gestion sera soumis aux différentes parties prenantes pour validation et permettre d'embrancher sur des actions concrètes en faveur des zones humides du bassin versant du Verdon.

L'animation des sites Natura 2000

Outre l'animation des sites, la production de vidéos (à visionner sur [notre chaîne Youtube](#)) les suivis et le montage des dernières mesures agro-environnementales, l'année a été consacrée à l'élaboration du nouveau Programme agro-environnemental et climatique (PAEC) pour la période 2023-2027.

ZOOM sur Le Plan d'actions chauves-souris : le programme MobBiodiv'Restauration

Sur financements du Plan de relance national, le Parc a été lauréat de l'appel à projet MobBiodiv'Restauration porté par l'Office français de la biodiversité. La candidature portait sur la création et la restauration de gîtes pour les chauves-souris, en particulier le Petit rhinolophe et le Murin de Capaccini, deux espèces emblématiques du territoire et de notre Région.



Financé par



Le projet de restauration du souterrain des Maurras n'a malheureusement pas pu avoir lieu du fait de la décision de la remise en eau temporaire du souterrain par la SCP, le temps qu'EDF effectue des travaux importants de contournement d'une galerie de production menaçant de s'effondrer en plusieurs endroits. Des mesures compensatoires ont été définies auxquelles le Parc est associé étroitement pour leur définition et mise en œuvre.

Les actions de création de gîtes pour le Petit rhinolophe ont en revanche pu se dérouler comme prévu. Un premier aménagement a été réalisé chez des particuliers et le second aménagement devrait être réalisé avant juin 2023 dans l'église du village de la Palud-sur-Verdon.

En parallèle, 2 animations grands-public et scolaires ont été réalisées.



Balade contée sur les chauves-souris, fête des Chauvets, la Palud-sur-Verdon, 2022.

ZOOM sur Un programme inter-parcs : quelle évolution des fonctionnalités écologiques de sous-trames clés de nos territoires et des activités qui en dépendent dans le contexte de changement climatique ?

Le Parc du Verdon est partenaire d'un projet associant 5 Parcs naturels régionaux à cheval sur Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur et soutenu financièrement par les deux régions, l'ANCT et les financements européens du FEDER Massif des Alpes.

Les 5 Parcs ont en commun deux sous-trames écologiques importantes pour leur territoire : la trame des milieux pastoraux et la trame forestière.

Le changement climatique génère beaucoup de questions et d'inquiétudes sur l'évolution de ces milieux et en corollaire les impacts sur les activités clés de voute de nos territoires qui s'y exercent : le pastoralisme et la gestion forestière.

De plus en plus, il apparait que l'analyse des enjeux pastoraux ne peut être dissociée de l'analyse écologique des milieux et qu'il est indispensable de bien faire le lien entre la fonctionnalité écologique et pastorale qui sont interdépendantes. Dans la perspective de mieux intégrer les enjeux du pastoralisme dans l'aménagement du territoire, des outils croisés de diagnostics ont été testés en 2022 avec le concours du Cerpam, du Conservatoire botanique national alpin et du Conseil scientifique du Parc. L'objectif à terme est de généraliser leur approche, identifier les secteurs les plus vulnérables au changement climatique et conseiller les éleveurs sur des pratiques permettant de conforter ou améliorer la ressource pastorale et la biodiversité, pour une meilleure capacité de résilience tant des milieux que des systèmes pastoraux du Verdon.

En forêt, les premiers travaux dans le cadre de ce programme ont porté sur l'identification de la trame de vieux bois et l'évaluation de sa fonctionnalité écologique. En effet, environ 30% des espèces forestières sont étroitement dépendantes du maintien de vieux arbres sur pied au-delà de leur âge d'exploitabilité et du bois mort. L'objectif est ainsi de renforcer cette trame de vieux bois y compris au sein des forêts de production, sans opposer production et récolte du bois qui sont complètement compatibles avec le maintien d'une trame de vieux bois. Dans le contexte de changement climatique, les forêts anciennes et matures et la préservation des sols forestiers pourraient être des éléments importants pour contribuer à renforcer la résilience des forêts du territoire aux changements importants déjà en cours.

Sur ces deux séminaires nationaux de restitution auront lieu au printemps 2023 dans le Parc du Vercors, chef de file de ce projet inter-parcs.

Trames fonctionnelles des zones pastorales et des forêts matures - résilience face aux changements globaux, un projet inter-parcs



PRÉVENIR LES INONDATIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le syndicat mixte porte pour le compte des sept intercommunalités concernées la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) à l'échelle du bassin versant du Verdon. En terme de prévention des inondations, le rôle du syndicat est en premier lieu de gérer les systèmes d'endiguement du territoire : à travers tout d'abord l'aide à la décision sur le choix de classement ou neutralisation de ces ouvrages. Puis en cas de classement des digues : porter les études réglementaires visant à les mettre en conformité, mettre en œuvre les travaux nécessaires, les entretenir (essentiellement limiter le développement de la végétation), réaliser leur surveillance courante, et accompagner les communes à l'organisation pour la surveillance en crue.



Les actions réalisées en 2022

Études règlementaires visant à mettre en conformité les ouvrages : ces études, imposées par la loi, doivent informer les décideurs sur la capacité réelle des digues à contenir les inondations, pour quelle zone protégée et jusqu'à quel niveau de crue elles peuvent résister.

- **Poursuite de l'étude de la digue de Colmars-les-Alpes** : poursuite de l'étude pour dépôt du dossier d'autorisation en système d'endiguement en 2023, choix du niveau de protection après travaux par la mairie et la CCAPV.
- **Poursuite de l'étude de la digue des Relarguiers à Beauvezer** : cette étude permettra le dépôt du dossier de reconnaissance en système d'endiguement avant le délai réglementaire de juin 2023. Une nouvelle visite technique approfondie (VTA) a été réalisée par la chargée de projet risque inondation de l'EPAGE pour alimenter la mise à jour de l'étude de dangers.
- **Démarrage de l'étude de la digue de la barricade à Castellane** : le bureau d'étude a été sélectionné en 2022 pour réaliser le diagnostic et l'étude de dangers de la digue.
- **Préparation de l'étude de la digue de Gréoux-les-Bains** : le dossier de consultation des entreprises pour le diagnostic approfondi de la digue a été bâti, le démarrage est prévu début 2023.
- **Digues de Vinon-sur-Verdon** : dossier de demande d'autorisation réglementaire déposé en 2021 auprès des services de l'Etat, suivi de l'instruction.

Travaux de réduction du risque : des travaux avaient été réalisés en 2021 pour le confortement de l'aval de la digue des Relarguiers. En 2022, les plantations sur la partie confortée ont été réalisées au printemps.

Surveillance en crue/hors crue : à Colmars et Beauvezer le document décrivant l'organisation en toutes circonstances du gestionnaire de l'ouvrage pour assurer la surveillance et l'entretien du système d'endiguement a été élaboré. A Vinon la visite de surveillance programmée (VSP) a été réalisée en fin d'hiver sur les 9 km de digues ; la réflexion est toujours en cours autour de la pose d'une échelle limnimétrique et d'un repère de crue pour permettre la lecture de la hauteur d'eau en crue.

Entretien des digues (végétation) : le débroussaillage des digues de Castellane et de Gréoux-les-Bains a été réalisé, ainsi que l'entretien des digues de Vinon-sur-Verdon (pacage et abattages, voir zoom).

Maîtrise foncière des digues : des conventions ont été passées avec les propriétaires pour la maîtrise foncière de la digue de Colmars. A Vinon, le dossier de Servitude d'Utilité Publique pour la surveillance et l'entretien des digues de Vinon a été déposé en mars (enquête publique prévue début 2023).

Démarche PAPI (programme d'actions pour la prévention des inondations) : en 2021 l'EPAGE Verdon a pris la décision d'engager une démarche PAPI. Cet outil permettra d'élaborer une stratégie globale de gestion du risque inondation à l'échelle du bassin versant et de bénéficier de financements de l'Etat pour la mise en œuvre du programme d'actions. La déclaration d'intention a été envoyée aux services de l'Etat en mars 2022. Le travail d'élaboration du dossier a été engagé (diagnostic, stratégie, programme d'actions), ainsi que des temps d'échange avec les principaux partenaires (CCAPV, DLVAgglo et la DDT04). Ce travail sera poursuivi en 2023 et fera l'objet d'une concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

ZOOM sur la conciliation des enjeux inondation et biodiversité à travers l'entretien des digues de Vinon-sur-Verdon

L'entretien de la végétation est une des missions principales du gestionnaire de digues. Des travaux d'abattage ont donc été réalisés sur les digues de Vinon-sur-Verdon dans le but de limiter les risques en cas de crue ou de vent violent : chute d'arbre et de branches mortes, création de brèches dans la digue... Mais cet abattage doit prendre en compte les oiseaux et chauves-souris qui utilisent la ripisylve pour se loger (cavités, décollements d'écorce, branches cassées), pour se nourrir (nombreux insectes) et pour se déplacer (corridor sécurisé).

Les arbres vieillissants concentrent tous les enjeux : d'un point de vue du risque, ils sont dangereux parce que massifs, parfois penchés en berge et que leur stabilité n'est pas assurée à cause du dépérissement tant des racines, que du tronc. D'un point de vue biodiversité, ils peuvent accueillir un cortège impressionnant d'insectes, d'oiseaux, et notamment de chauve-souris qui s'installent justement dans les décollements d'écorces, les cavités et les blessures de l'arbre. Le compromis est complexe à trouver...

Les arbres qui présentent un risque limité et un grand intérêt écologique sont laissés en place. Pour l'abattage des arbres dangereux mais intéressants pour la biodiversité, un protocole spécifique a été appliqué pour limiter les impacts sur les chauves-souris potentiellement présentes. Les arbres sont d'abord secoués pour permettre aux individus de s'échapper, puis ils sont abattus et accompagnés lentement jusqu'au sol par la pelle munie d'une pince, ils sont ensuite laissés sur place 48h avant d'être emportés. Ce protocole d'abattage doux a été appliqué à 10 arbres identifiés comme arbres à gîtes. La période d'abattage choisie à l'automne a également une grande importance pour limiter les impacts sur la biodiversité. En effet, les oiseaux comme les chauves-souris ont fini leur reproduction et les chauves-souris n'ont pas encore commencé leur hibernation et sont donc assez mobiles.



AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DES COURS D'EAU

Les actions réalisées en 2022

L'étude visant à établir un **plan de gestion du transport solide** et **délimiter les espaces de bon fonctionnement** sur le Verdon en aval des barrages de Chaudanne et de Gréoux s'est poursuivie. Elle doit se finaliser en 2023. Elle permettra de définir les espaces de bon fonctionnement à préserver (intégration aux documents d'urbanisme) ou restaurer, et de définir les actions à mettre en œuvre par rapport au déficit de matériaux dans le cours d'eau, pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et gérer les risques : des opérations de transfert et réinjections de matériaux sont notamment envisagées.

Mise en œuvre du plan de gestion sédimentaire du haut Verdon : sur le secteur du haut Verdon en amont de la retenue de Castillon, seul secteur du Verdon ayant conservé un régime naturel, un plan de gestion sédimentaire a été réalisé en 2017. L'étude a montré qu'un tarissement sédimentaire affecte le bassin du haut Verdon (diminution des apports en matériaux dans le cours d'eau). L'incision est déjà présente par endroits et sur un linéaire conséquent, traduisant ainsi ce déficit sédimentaire, avec un risque de déstabilisation des ouvrages en lit mineur (digues, ponts...), et un risque de perte des secteurs en tresses et de la richesse biologique associée. Des actions à moyen et long terme ont été définies visant à limiter les effets du tarissement sédimentaire.

ZOOM sur la mise en œuvre du plan de gestion du transport solide du haut Verdon

En 2022 il était prévu de réaliser 2 types d'actions du plan de gestion sédimentaire :

- **Maintenir mobiles les structures alluvionnaires, pour éviter la fixation de la charge solide par la végétation** : travail sur plusieurs structures alluvionnaires dont le traitement a été identifié comme prioritaire. Pour ces travaux, on procède à la dévégétalisation intégrale par essartement. Une amorce est également réalisée dans la partie amont de ces structures dévégétalisées pour favoriser le travail de l'eau et de remobilisation des sédiments en cas de crue. Ces travaux d'essartement concernent une surface de 124 000 m² environ sur les communes de Colmars-les-Alpes, Beauvezer et Allons.
- **Supprimer les embâcles risquant de causer la formation d'un point de fixation des matériaux** : suite aux crues de novembre 2019, un embâblement important a été constaté sur le haut Verdon notamment à l'amont du pont des 40 mètres (commune de la Mure-Argens). Cette zone se trouvant à l'amont immédiat du tressage de Saint-André-les-Alpes, il est important de pouvoir traiter ces embâcles pour empêcher la formation de points de fixation des matériaux sur ce secteur. Il était donc prévu de procéder au retrait et au traitement de la soixantaine d'embâcles identifiés sur le secteur pour un volume estimé de 160 m³. L'idée n'est pas de travailler à un lit du Verdon « propre » et débarrassé de tout embâcle, ce serait une aberration au vu des multiples services rendus par ces structures, mais d'enlever les embâcles risquant de provoquer une fixation de la charge solide en amont de la zone de tressage de Saint-André-les-Alpes, et donc de favoriser son évolution.



Les travaux ayant débuté tardivement, ils n'ont pas pu être terminés et seront finalisés en 2023.

Les actions réalisées en 2022

Travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau : les travaux engagés depuis de nombreuses années sur l'entretien du Verdon et de ses affluents se sont poursuivis : des interventions ont été réalisées par des entreprises sur le Jabron (7 km), la Bruyère (4 km), la Lane (16 km), le Rieu tort (3 km), le bas Verdon (4.5 km), le Mauroue (9 km), le Beurivé (6.5 km). Les travaux prévus sur l'Issole à Saint-André-les-Alpes, La Mure-Argens et à Castellane dans le tronçon court-circuité n'ont pas pu être réalisés, ils sont reportés en 2023. L'équipe en régie est intervenue sur 26 km de cours d'eau.

Gestion des espèces exotiques envahissantes : en 2020, une « stratégie de gestion relative aux plantes exotiques envahissantes du bassin versant du Verdon » a été élaborée, elle a mis en exergue 5 espèces émergentes présentes (la renouée du Japon, la Berce du Caucase, la Balsamine de l'Himalaya, la Balsamine de Balfour, l'Elodée du Canada). Celles-ci sont en pleine phase de colonisation, mais les stations présentes restent d'une superficie et d'une densité faible. Il s'agit donc de populations potentiellement « source », qui peuvent encore être gérées, d'où une priorisation sur ces 5 espèces. En 2022, des travaux d'éradication de la renouée du Japon ont été réalisés à Castellane, en rive droite du Verdon (265 m²), et à Gréoux-les-Bains, sur le ruisseau de Notre-Dame (96 m²). Un suivi sera réalisé pour vérifier l'efficacité des interventions et l'absence de reprise.

Gestion des zones humides : l'EPAGE Verdon porte depuis 2020 une mise à jour de l'inventaire des zones humides du bassin versant du Verdon, en parallèle de l'élaboration d'un plan de gestion stratégique des zones humides. En 2022 l'inventaire a été finalisé et le porté à connaissance des services de l'Etat est prévu pour début 2023, et l'élaboration du plan de gestion stratégique s'est poursuivi, il sera finalisé en 2023.

Poursuite de **l'étude pour la restauration morphologique du Pesquier et de la Recluse à Castellane**. L'état des lieux / diagnostic a été présenté au comité de pilotage en novembre. L'étude aboutira en 2023 à un programme d'actions pour la restauration du Pesquier et de la Recluse.

Poursuite du projet de restauration morphologique du Colostre : travaux sur le secteur d'Allemagne-en-Provence amont (voir zoom).

Restauration du Verdon à la Foux d'Allos : le projet concerne la traversée de la Foux, au niveau de la confluence avec le torrent de l'Aiguille et de la couverture du Verdon. L'étude portée par la commune s'est finalisée, plusieurs réunions ont eu lieu afin d'échanger sur les scénarios de travaux, la suite sera portée par l'EPAGE Verdon : rédaction du cahier des charges pour la maîtrise d'œuvre du projet de restauration, puis suivi de la mission.

Élaboration de vidéos pédagogiques sur la compétence GEMAPI : en 2022, les vidéos sur la compétence GEMAPI ont été finalisées. Après la vidéo « chapeau » sur la création de la compétence et comment s'organise son exercice sur le bassin du Verdon, parue en 2021, quatre vidéos thématiques sont donc parues : l'entretien de la ripisylve, la gestion des digues, l'hydromorphologie, la gestion des zones humides. Elles sont toutes visibles sur www.youtube.com/parcduverdon.fr

ZOOM sur la restauration morphologique du Colostre : travaux à Allemagne-en-Provence amont (Saint-Antoine)

Les travaux à Saint-Martin-de-Brômes se sont terminés en 2021 par la plantation de plus de 4 500 arbres et arbustes sur les nouvelles berges de la rivière. Le chantier a été inauguré le 1^{er} juillet 2022.

La deuxième phase de l'opération a commencé en octobre 2021 à Allemagne-en-Provence (Saint-Antoine). Les travaux se sont étalés jusqu'au mois de décembre 2022 sur plus de 2.4 km de rivière pour la remettre en bon état et supprimer trois seuils infranchissables. 1500 plants forestiers et 1500 boutures de saule ont été installés pour reconstituer la trame verte. Une nouvelle fois, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et le Fonds européen pour le développement régional ont financé entièrement les travaux.



ALLER VERS UNE GESTION SOLIDAIRE DE LA RESSOURCE EN EAU

Cette thématique ne fait pas partie de la compétence GEMAPI, elle est traitée par le syndicat mixte au titre de l'objet 2 « gestion globale du grand cycle de l'eau ». L'objectif est de mettre en œuvre une gestion équilibrée de la ressource, permettant de satisfaire les besoins des usages et ceux des milieux aquatiques, dans une vision prospective intégrant les effets du changement climatique. Pour cela, le syndicat mixte pilote l'élaboration de plans de gestion de la ressource sur des secteurs sensibles, et conduit une démarche pour favoriser la mise en œuvre d'actions d'économies d'eau. Il participe aux démarches régionales pour porter les enjeux du Verdon. Il met en place des partenariats, afin de mettre en œuvre des solidarités territoriales.

Les actions réalisées en 2022

Animation des conventions de partenariat avec la Société du canal de Provence et avec EDF. Pour 2022, la SCP a apporté 122 621 € d'aide pour 6 stations d'épuration et 1 toilette sèche. EDF a apporté 104 636 € d'aide sur différentes actions,

Animation des démarches à l'échelle du bassin versant (SAGE, contrat rivière),

Poursuite de **l'étude d'incidence des prélèvements en eau sur les nappes et cours d'eau des bassins versants du Colostre et ravin de Notre-Dame**, devant aboutir à un programme d'actions en 2023. Les données sur la ressource en eau (débits) étant insuffisantes, des suivis ont été mis en place et l'étude devra être complétée d'ici quelques années, il est impossible aujourd'hui de définir les volumes prélevables et les modalités de répartition des prélèvements.

Obtention du label « rivière en bon état » : en 2022 deux rivières du haut Verdon, l'Ivoire et le Chadoulin, ont obtenu ce label décerné par l'Agence de l'Eau, sur la base d'un dossier déposé par l'EPAGE Verdon et la CCAPV.

ZOOM sur la crise sécheresse 2022



L'année 2022 a connu une sécheresse historique, qui a impacté les milieux aquatiques, les activités économiques dépendantes de la ressource en eau (agriculture, tourisme), la production hydroélectrique, l'alimentation en eau potable de certaines communes. Face aux tensions qui sont apparues, le Parc a participé aux réunions de crise organisées à différents niveaux : réunions aux échelles départementales (préfectures) pour la mise en œuvre des arrêtés sécheresse, réunions à l'échelle du bassin Durance-Verdon (EPTB Durance) pour partager la situation avec tous les acteurs du bassin de la Durance et essayer d'identifier des marges de manœuvre.

Chaque année avant saison, la commission Verdon, mise en place dans le cadre du SAGE, se réunit, sur les questions de gestion des débits et des cotes des retenues. Habituellement réunie fin juin, elle a été avancée cette année le 10 mai pour alerter sur la situation. Toutes les communes et les prestataires y sont conviés. Deux numéros de la lettre d'information Infolacs ont été envoyés aux acteurs locaux de manière numérique (15 juin et 12 août) pour informer sur la situation.

Suite à cette saison difficile, un courrier a été adressé au préfet de Région pour demander le lancement d'une réflexion sur les arrêtés cadre sécheresse de tous les départements concernés par la ressource Verdon: besoin de solidarités au niveau régional, réflexion sur la priorisation des usages et sur les mesures à mettre en œuvre sur les territoires desservis quand le bassin du Verdon est lui-même sous tension...

Aujourd'hui, dans un contexte de changement climatique, les crises sécheresse vont s'amplifier et devenir plus fréquentes: un travail est engagé pour identifier les actions à mettre en œuvre pour mieux anticiper ces situations, limiter les impacts et s'adapter.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX

Il s'agit également d'enjeux qui ne font pas partie de la compétence GEMAPI, abordés par le syndicat mixte au titre de l'objet 2 « gestion globale du grand cycle de l'eau ». Les principales sources de pollution sur le bassin du Verdon sont les rejets d'assainissement, les pollutions ponctuelles liées à la fréquentation touristique sur certains sites, et les rejets diffus liés à l'agriculture. Les actions en cours pour améliorer et préserver la qualité des eaux sont :

Les actions réalisées en 2022

Amélioration de l'assainissement: les projets suivants sont en cours et ont été accompagnés: Station de Rougon, Saint Julien le Montagnier, Châteaueux, Ginasservis, La Mourotte à La Verdière, Aiguines, Moissac-Bellevue, Le Bourguet, Saint-Laurent-du-Verdon, Peyroules village, 4 stations à Thorame-Basse, Bargème, La Roque-Esclapon,

Gestion des rejets diffus: les projets suivants ont été accompagnés: toilettes sèches à Rougon.

Démarche REGAIN: le projet Regain de développement de l'agroécologie sur le plateau de Valensole participe à la préservation de la ressource en eau: voir partie « Concilier développement agricole et biodiversité ».

CONCILIER LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES LIÉES À L'EAU AVEC LES AUTRES USAGES ET LA PRÉSERVATION DES MILIEUX

Les actions réalisées en 2022

Plan de gestion des gorges : le Parc accompagné de France Nature Environnement a organisé les journées de formation pour les professionnels des sports d'eau vive (contrat rivière Verdon) avant saison pour sensibiliser les professionnels des sports aquatiques pour une meilleure prise en compte de l'environnement et de la fragilité des milieux aquatiques dans leurs activités. Une demi-journée théorique et une demi-journée pratique de reconnaissance sur le terrain ont été proposées en 2022. Ces journées avaient été boycottées par les professionnels en 2021, qui avaient préféré les organiser par eux-mêmes. Après près de 20 ans d'organisation, eu égard à une réorganisation des moyens humains vers la marque Valeurs Parc et la qualification d'une offre écotouristique, le Parc du Verdon a décidé de « passer la main » et a essayé de trouver une structure tierce pour les organiser/ de déléguer leur organisation à une structure tierce.



VALORISER ET DIFFUSER LE PATRIMOINE BÂTI DU VERDON

Les actions réalisées en 2022

Le gypse en Haute Provence, une ressource patrimoniale

Le cycle de manifestations publics sur le thème « Gypse, gypier et gypseries en Verdon » s'est déroulé tout au long de l'année, avec des conférences, des ateliers de démonstration et des visites d'édifices. Un reportage photographique a été réalisé mettant en avant la ressource minérale, les gestes du gypier et les décors en gypse, dans le but d'éditer un catalogue et de créer le support d'une exposition.

Mise en place du dispositif d'accompagnement des communes en quasi-régie pour la restauration et la valorisation de leur patrimoine bâti

La formalisation de la procédure d'accompagnement des communes s'est concrétisée par le suivi de plusieurs projets où le Parc intervient en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage (calade à Trigance) et/ou de maître d'œuvre (pigeonnier à Valensole) pour ne citer que deux exemples, en échange d'une contribution forfaitaire minimale. Au-delà de l'aide à la définition du projet, cet accompagnement peut se matérialiser par la rédaction des demandes de subvention, la mise en œuvre d'un projet de valorisation, une mission d'architecte...

ZOOM sur la cuisson et le broyage du gypse

Grâce à des financements de l'Europe et de la Région, des actions de sensibilisation ont eu lieu auprès des élus et des publics des territoires riches en gypse afin de faire connaître les enjeux liés au plâtre et à son usage.

Durant l'année 2022, le Parc a animé des chantiers découvertes sur la thématique de la cuisson et du broyage du gypse, du plâtre et de la gypserie.

Avec la contribution financière de :



Ainsi une journée de cuisson du gypse au moulin de Saint-Jurs a été organisée et a ensuite permis la restauration

d'une partie de l'ancien hôpital et d'un four communal. Une autre journée de cuisson a eu lieu à Senez accompagnée d'une randonnée à Blieux organisée en partenariat avec la Communauté de communes Alpes Provence Verdon et orientée sur la découverte de la ressource et sur l'histoire des sites de la Melle basse et haute.



Broyage du gypsa



Tamissage du gypsa



Broyage du plâtre

Journée de cuisson du gypse au moulin de Saint-Jurs

ALLER VERS DES DOCUMENTS EXEMPLAIRES DE PLANIFICATION URBAINE ET DES PAYSAGES REQUALIFIÉS

Les actions réalisées en 2022

Le suivi et l'accompagnement des documents de planification

Face aux échéances fixées par la Loi ALUR, les communes et intercommunalités du territoire se sont lancées dans l'élaboration ou la révision de leur document d'urbanisme à partir de 2015. Un travail d'accompagnement des collectivités a donc été mis en place au sein du Parc du Verdon. Beaucoup de documents ont depuis été réalisés et sont désormais opposables. Aujourd'hui, 11 PLU et 3 SCoT sont en cours d'élaboration ou de révision.

En 2022, le Parc est intervenu dans :

- Le suivi des documents d'urbanisme en cours de finalisation ou de révision lors des réunions des personnes publiques associées ou lors de réunions thématiques, afin de s'assurer de la prise en compte des orientations de la charte et du SAGE Verdon : PLU de Montagnac, PLU de Ginasservis, PLU Esparron-de-Verdon, SCOT Alpes Provence Verdon.
- La préparation des avis du bureau du Parc sur le PLUi du Moyen Verdon, le PLU de Puimoisson, le PLU de Saint-Julien Le Montagnier et la carte communale de Brenon.
- Le suivi de l'élaboration du règlement local de publicité de Quinson, du plan local de l'habitat de DLVAgglo, de l'extension du classement du Roc de Castellane au titre des sites et monuments naturels.
- Les instances départementales qui évaluent les projets de documents d'urbanisme et les demandes d'autorisation en lien avec des projets d'aménagement (dont hangars agricoles, centrales photovoltaïques au sol) : commissions départementales de protection des espaces naturels agricoles et forestiers du 04 et du 83, commission départementale de la nature des paysages et des sites du 04.

La valorisation des observatoires photographiques des paysages par l'interparcs Paysages, urbanisme, aménagement : Le Parc du Verdon a participé à la réalisation d'une plateforme numérique, permettant de visualiser les observatoires photographiques des paysages et de saisir les évolutions paysagères à l'œuvre sur les territoires des Parcs de la région Sud. Lien : <http://observatoire-des-paysages.pnrsud.fr/>

ZOOM sur l'AMO du Parc pour la réalisation d'un plan de paysage et transition énergétique par DLVAgglo

Les Parcs du Verdon et du Luberon interviennent en AMO auprès de l'agglomération Durance Luberon Verdon pour la mise en œuvre d'un plan de paysage et de transition énergétique.

L'objectif est de parvenir à identifier les zones d'exclusion et de forts enjeux environnemental et paysager où l'implantation de centrales photovoltaïques au sol n'est pas souhaitable et en parallèle de cibler des zones de moindres impacts.

En 2022, les Parcs ont accompagné l'agglomération dans la définition d'un cahier des charges pour la sélection des bureaux d'études et participé à leur sélection. Ils sont depuis impliqués dans la réalisation de l'étude.



ACCUEILLIR ET INTERPRETER LES PATRIMOINES DU TERRITOIRE

Les actions réalisées en 2022

Réseau des acteurs culturels

- Appui à l'association Art et culture la Chouette pour la mise à jour d'un répertoire numérique des acteurs culturels du territoire
- Mobilisation du Parc dans le comité d'orientation d'ARSUD, agence régionale des arts et du spectacle,
- Mobilisation du Parc dans le comité scientifique du musée de Préhistoire des gorges du Verdon à Quinson,
- Dans le cadre de la convention avec la Direction des affaires culturelles, lancement du contrat territoire lecture avec l'association du Plancher des chèvres avec l'accueil d'un illustrateur BD, Michaël Croza et d'une compagnie artistique les Ornicarinks sur Bauduen et Aups.



Projets archéologiques

- Aides techniques à des prospections ou fouilles : suivi des fouilles sur St-Maurin
- Participation à la semaine et aux Journées européennes de l'archéologie « Vallées de Préhistoire » dans le cadre de notre partenariat avec l'équipe de recherche.
- Lancement du projet culturel et pédagogique sur l'archéologie « Archéo\Verdon » avec les jeunes du centre de loisirs de Vinon-sur-Verdon dans le cadre de l'appel à projet « C'est mon patrimoine ! »

La Roulo : conception création artistique

- Choix d'un nouveau lieu d'implantation de l'œuvre le long de la Roulo et toujours sur la commune de Puimoisson : installation des cartes- récits sur les murs de la chapelle Notre-Dame de Bellevue.
- Phasage des travaux de préparation de l'œuvre et consultation des artisans

Poursuite de l'accompagnement des projets de valorisation

- Puimoisson: ancienne minoterie en espace multiculturel ; Saint-Julien-du-Verdon: sentiers patrimoine; sentier d'interprétation sur le domaine de Valx; schéma d'interprétation du Grand site des Gorges; découvertes archéologiques au hameau de Jabron de Comps-sur-Artuby.
- Premiers échanges pour cadrer le dispositif « des passeurs de patrimoines »

ZOOM sur le Contrat territoire lecture « Mon village en images »



Dans le cadre d'un contrat territoire lecture soutenu par la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'association le Plancher des chèvres et le Parc naturel régional du Verdon ont accueilli la première année en résidence un illustrateur jeunesse de BD, Michaël Croza autour de son projet de BD « Toni la cigale ». De connivence avec le collectif les Ornicarinks des ateliers de médiation culturelle ont été proposés auprès des enfants de l'école d'Aups et Bauduen, et des adolescents du collège d'Aups.

DEVELOPPER L'IMPLICATION DES PUBLICS ET MOBILISER LE RESEAU DES PARTENAIRES EDUCATIFS

Les actions réalisées en 2022

Réseau éducatifs interparcs

- Réalisation d'un séminaire interparcs, groupe éducation au Château de l'environnement à Buoux (84) en partenariat avec les services de la Région,
- Réalisation des rencontres du réseau Educ'Alpes à Souliers dans le Parc du Queyras.

Mise en œuvre de la stratégie éducative :

- **Rencontres du Parc** : il y a eu 62 dates de rencontres avec les habitants du territoire. Elles ont pris la forme d'ateliers, de chantiers participatifs, d'inventaires citoyens de la biodiversité, de sorties, de débats et autres... Cela a permis de sensibiliser environ 1430 habitants et familles. Les thèmes abordés: l'agriculture, pastoralisme, l'alimentation, la biodiversité, le patrimoine bâti, les fruitiers, les déchets, la pollution lumineuse...
- La coordination et l'accompagnement pédagogique de **l'appel à projet scolaire pour les établissements du territoire** sur les thématiques suivantes : l'eau (dans le cadre du contrat de rivière); les économies d'énergie (en lien avec le Fonds CEE), le gaspillage alimentaire (en lien avec Manger Verdon) et les pollinisateurs (en lien avec la Région). Sur l'année scolaire 2021-2022, 41 classes ont bénéficié d'un projet (un seul a dû être annulé). La coordination et l'accompagnement pédagogique de **l'appel à projet scolaire spécifique pour les lycées** à la demande de la Région. Cet appel à projets portait sur 5 thématiques : agrosystème et projet alimentaire territorialisé; ressource en eau; biodiversité; géosciences; changements climatiques. Sur l'année scolaire 2021-2022, 13 classes ont bénéficiées d'un projet Parc.
- Projet avec l'Accueil collectif de mineur de Vinon-sur-Verdon sur **l'archéologie** : 8 enfants de 7 à 10 ans ont pu découvrir le métier d'archéologue (rencontre avec une chercheuse), à quoi sert l'archéologie et s'initier, avec le Musée de préhistoire des gorges du Verdon à la réalisation d'une mosaïque. Ils ont découvert l'histoire de la mosaïque des Trois Grâces de la Villa Pèbre de Vinon. Enfin, tout au long du projet, ils ont réalisé, avec Céline du Cénographe, leur carnet de fouilles et une exposition qui a été inaugurée avec les familles à la médiathèque de la commune.

ZOOM sur Manger Verdon



Dans le cadre du programme Manger Verdon soutenu par la DREAL et l'ARS, 4 classes de La Palud-sur-Verdon, Riez et Saint-Julien le Montagnier (maternelle au CM2), ont bénéficié de plusieurs interventions pédagogiques sur le gaspillage alimentaire. Avec les intervenants pédagogiques (Colibricole et Parc du Verdon), les élèves ont pu, entre autres, analyser les menus et les comportements à leur cantine, aller



visiter des exploitations agricoles, s'initier au compost et au jardinage, faire des ateliers cuisine « zéro déchets »... Les élèves ont réalisé des expositions pour leurs écoles et ils ont participé à la réalisation collective d'un guide sur le



gaspillage alimentaire et d'un site internet <http://mangezverdon.fr/> avec l'agence Anecdoc.

Les actions réalisées en 2022

Chantiers de restauration :

- Restauration de la vieille ferme Rebory: remise à neuf des charpentes et toitures; renforcement ou rénovation des planchers; aménagement et équipement d'une salle de réunion dans l'ancienne grange, intégration d'un gîte à chauves-souris (Petit-rhinolophe)
- Renforcement des planchers hauts du 1^o étage de la Bastide

Entretien du site

- Tranchées réalisées pour canaliser les eaux pluviales et limiter l'érosion
- Pose de barrière et de signalétique à l'entrée des pistes d'accès
- Lutte contre la pyrale des buis (pièges, destruction manuelle, nichoirs) et taille des arbres
- Entretien des canaux d'irrigation et curage sur le canal de ceinture haut

Biodiversité

- Suivi de l'Epipactis des marais, des Écrevisses à Pattes blanches, du Petit rhinolophe
- Inventaire des pollinisateurs sauvages
- Chantier de réouverture et d'entretien de la zone humide

Accueil du public – sentier d'interprétation

- Conception et impression d'un livret jeu pédagogique pour découvrir le domaine
- Mise en page des supports du sentier d'interprétation (mobiliers interactifs, panneaux)

Projets pédagogiques

- 28 animations estivales destinées aux familles: « Balades avec les chèvres » par les chevriers et le bureau des guides « Reliefs »; « Balade contée » par Geneviève Vallart; ateliers « fabriquer du fromage », « plantes aromatiques » par le Parc
- Manger Verdon: 11 ateliers destinés aux habitants (jardinage, compostage, conserves, cuisine anti-gaspi, greffe des arbres fruitiers etc.) et une formation pour les restaurateurs du territoire à la cuisine durable
- Projets scolaires (cf. ci-dessous)

Projets agricoles

- Accompagnement et suivi de l'installation des chevriers de « La danse des sonnailles »
- Remise en état du cabanon et de l'oliveraie de Brunias par le Conservatoire du littoral.

ZOOM sur les travaux de réhabilitation de la grange



Le Parc du Verdon a finalisé la première phase du chantier de réhabilitation de l'ancienne ferme Rébory située sur le domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie. Soutenu par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conservatoire du littoral, ce projet a été réalisé dans une démarche patrimoniale et d'exemplarité. Il a notamment permis d'expérimenter et de mettre en valeur plusieurs savoir-faire traditionnels tels que différents types

d'enduits à la chaux et au plâtre ancien, ainsi que divers matériaux biosourcés (ouate de cellulose et la laine de bois en isolants, mélèze des Alpes pour les menuiseries).

À l'étage de la grange a été aménagée une salle d'accueil du public, avec l'aménagement d'un centre de ressources documentaires. L'intégration d'un gîte à chauve-souris au bâtiment a été prévu également grâce à l'Europe avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural et à l'Etat par le biais d'un contrat Natura 2000.

Les actions réalisées en 2022

Gestion des données cartographiques (SIT – système d'information territorial)

- Poursuite de la mise en place des observatoires thématiques sur le territoire, de la coordination et de l'accompagnement des missions aux projets SIT et SIG.
- Suivi des projets interParcs : Application Patrimoine Roman, application inventaire zones humides, Plan de parc (Queyras), application Ecogarde Queyras et Baronnies; observatoire photo des paysages
- Création pour les agents de 14 applications/cartes.
- 32 000 connexions sur le site Internet du SIT : www.geo.pnrpaca.org
- Intégration des enjeux de l'open data et alimentation sur la plateforme Datasud : 124 jeux de données pour l'interParcs, 35 jeux de données pour le Parc du Verdon. Remonter des données sur data.gouv.fr

Déploiement de l'outil drone

- Formation télépilote et drone mapping.
- Déploiement de l'outil
- Identifier les besoins et organisation en interne

Développement du centre de ressources

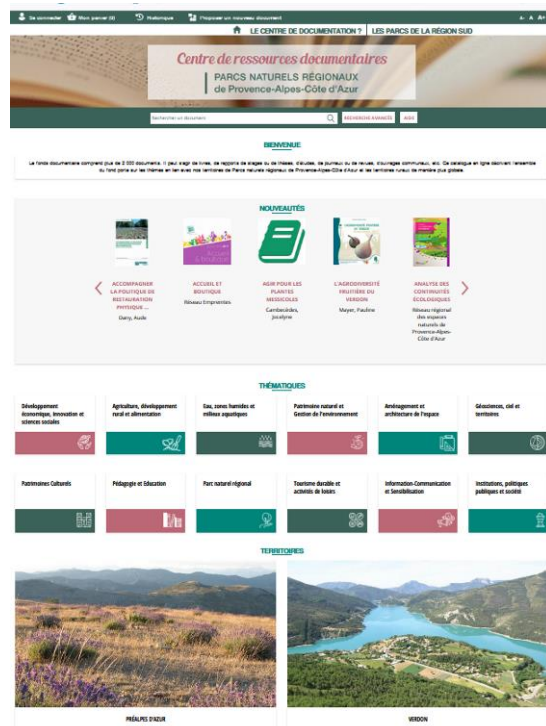
- Finalisation de la nouvelle interface du centre de ressources à l'échelle de l'interParcs avec le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur : formation des utilisateurs, intégration de la maquette graphique, ajout de contenus, transfert sur nos serveurs.



ZOOM sur le centre de ressources documentaires

<https://documentation.pnrsud.fr>

Le Parc dispose depuis quelques années d'un système de gestion pour son centre de documentation (logiciel PMB). Depuis 2021, nous sommes engagés avec le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur à l'échelle de l'interparcs pour développer une nouvelle interface pour les agents et pour le public. Ce projet a vu le jour en 2022 et nous permet désormais de rendre accessibles nos ressources en ligne ou du moins les références des documents dont on dispose. L'enjeu principal pour le Parc est de centraliser et référencer les données, de conserver et rendre disponible la mémoire du territoire. Les documents que l'on peut y trouver sont à la fois des ouvrages locaux, des études, des mémoires, des références techniques, etc. Nous prévoyons une communication et une expérimentation d'ouverture au public en 2023 à la condition que nous ayons pu référencer un nombre minimum de documents pour consolider la base d'ouvrages. D'ailleurs nos documents ont trouvé leur place dans la nouvelle salle de la grange de la ferme Rébory.



AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LE TERRITOIRE SELON LES PUBLICS CIBLÉS

Les actions réalisées en 2022

Presse média

- Envoi de 27 communiqués de presse, accompagnement de projets de tournage ou de nombreuses sollicitations des médias, notamment des chaînes télévisées autour de la sécheresse : France 3, France 2, TF1, Le Monde, Libération.

Outils numériques de communication : animation du site Internet www.parcduverdon.fr, et de la page du réseau social Facebook

- 119 421 utilisateurs sur le site Internet (+ 114 277 en 1 an !!!) ;
- Facebook : 18678 fans (+ 3570 en 1 an) ; création et gestion d'un groupe Facebook autour du Défi familles à biodiversité positive ;
- 10 Vidéos : réalisation de 4 vidéos thématiques de GEMAPI et 4 vidéos sur Natura 2000, 1 pour l'opération Nettoyons le Verdon et 1 pour les travaux au Point Sublime.

Pilotage et accompagnement d'éditions ou actions de communication

- 7 dépliants (pour les Atlas de la biodiversité communale, les animations à Valx, visuels navette Blanc-Martel, Posters Faune-Flore...).
- 2 éditions : Cahier sur la biodiversité de Saint-Julien-du-Verdon et Livret sur le sentier d'interprétation du domaine de Valx.
- Autres supports : Mise à jour de l'identité du Réseau des Parcs, Podcasts, étiquette pour les bouteilles de jus, étiquettes Valeurs Parc, panneaux...



ZOOM sur De Parc en Parc

Du 25 septembre au 26 octobre 2022, les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont accueilli un tournage zéro carbone réalisé par Jérôme Zindy, reporter à vélo solaire, pour découvrir des initiatives d'adaptation au changement climatique. Un mode de collecte original qui s'inscrit dans le cadre du partenariat avec le Groupe régional d'experts sur le climat (GREC) et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur dans une démarche de valorisation et de partage d'expériences. Dans le Verdon, Jérôme Zindy est venu filmer la démarche Regain, qui vise à accompagner les agriculteurs du plateau de Valensole vers l'agroécologie. Il a rencontré Yann Sauvaire, producteur de plantes aromatiques à Saint-Jurs ; Jean-Claude Lacassin, spécialiste des sols à la Société du Canal de Provence ; ainsi que Jacques Espitalier et Sophie Dragon-Darmuzey du Parc.

Accueillir Jérôme Zindy sur son vélo solaire prend tout son sens car, depuis 2013, le Parc du Verdon s'est associé à l'association Vélo Loisir Provence pour développer et structurer le tourisme à vélo dans le Verdon. Jérôme aura parcouru au final 1550 km avec 17 430 m de dénivelé positif, réalisé 32 interviews d'experts et d'éco-acteurs engagés pour réaliser 9 vidéos. Toutes visionnables sur [Youtube](https://www.youtube.com)



PROMOUVOIR L'ÉCOTOURISME AU SEIN DE LA DESTINATION VERDON

Les actions réalisées en 2022



Espace-Valléen lancement de la nouvelle programmation

Parmi les projets programmés et priorités en comité de pilotage :

- Séjours jeune en montagne ;
- Réhabilitation de la minoterie de Puimoisson en espace muséographique ;
- Tourisme ornithologique avec la LPO PACA : construction de l'offre et formations.
- Signalétique pastorale, structuration de l'offre et animation autour du GR®69 La Routo®
- Gîte d'étape des Cavaliers projet porté par le Conservatoire du littoral.
- Aménagement du site des Cavaliers (Opération Grand Site de France)

Le Verdon à vélo invite au GRAND TOUR : en 2022, le partenariat

avec l'association Vélo Loisir Provence qui fédère plus d'une cinquantaine d'entreprises pour promouvoir la découverte du Verdon à vélo a abouti au jalonnement du Tour du Verdon à vélo par les Départements du Var et des Alpes de Haute Provence qui intègre les schémas cyclables départementaux et qui bénéficie d'une signalisation routière et d'une promotion dédiée. Ce projet a bénéficié de financements du FNADT et de la Région Sud.

L'itinéraire en étapes de 258 km constitue une offre de séjour qui se connecte avec des boucles locales comme « Terres, Truffes et Cascades » inaugurée par DPVa et CCLGV et la Méditerranée à vélo (eurovéloroute n°8).



Détour sur les Tours du Verdon : la création du réseau d'itinérance pédestre se poursuit grâce à l'appui du programme LEADER avec la création du Tour du massif des Mourres et Tour des Gorges du Verdon en lien avec le projet de Grand Site de France. Les itinéraires font l'objet d'une demande de labélisation en GR de Pays.

La destination Intense Verdon construit son offre : le Parc est partenaire de cette dynamique collective. Une brochure dite de séduction a été éditée ainsi qu'une carte touristique. 2 postes ont été créés pour animer le réseau des socio-professionnels et pour construire le futur site internet dont le développement a démarré en 2022.

Réseau interparc – filière régionale écotourisme : nous avons accueilli une délégation des espaces protégés du Costa-Rica en juin ainsi que le forum régional de l'écotourisme organisé à Gréoux-les-Bains en novembre. L'interparc porte des actions de soutien aux entreprises pour réduire leurs impacts via le fond tourisme durable dont une vingtaine d'entreprises ont été bénéficiaires dans le Verdon.

ZOOM sur Relance de la marque Valeurs Parc

La marque Valeurs Parc est la démarche préférentielle pour construire l'offre d'écotourisme. Malgré un réseau conséquent d'une trentaine de prestations (hébergements et activités) les difficultés d'animation dues à un temps de travail insuffisant depuis plusieurs années ont fragilisé le suivi du réseau. En 2022, le chantier de refonte de la marque a été lancé. Cette nécessité implique de dédier un temps de travail conséquent pour organiser le comité de gestion de la marque, renouveler la labélisation des entreprises et recruter de nouvelles entreprises.



PARC NATUREL RÉGIONAL
DU VERDON

Les actions réalisées en 2022

Etude pour la mise en valeur de la Route des Crêtes (La Palud-sur-Verdon) :

Construite entre 1948 et 1976, cette route a été imaginée pour la voiture durant les trente glorieuses avant les chocs pétroliers. Par les vues offertes sur le grand canyon, elle constitue une offre de découverte essentielle du Grand Site de France en projet des Gorges du Verdon. L'objectif est de faire évoluer cette offre vers des solutions de mobilités plus douces et plus favorables à l'immersion et à la contemplation. L'étude démarrée en 2021, a permis l'organisation de 4 ateliers de concertation associant les habitants. C'est un sujet complexe mêlant usages locaux et retombées économiques potentiellement



générées par une mise en tourisme. Plusieurs alternatives à la découverte en véhicule sont explorées reposant sur les liaisons pédestres ou cyclables et sur des solutions de navettes. Ce projet implique plusieurs partenaires dont la commune de la Palud, le département des Alpes de Haute-Provence, propriétaire de la route, l'Etat et la Région soutiens financiers de l'étude.

Navettes : Blanc-Martel & Couloir Samson :

Pour la 3ème année consécutive, la navette Blanc-Martel a fonctionné au service des randonneurs du sentier. Le nombre de billets vendus (environ 13 500) est en baisse de 13,5% par rapport à 2022 avec une période de service s'étalant entre le 8 avril et le 6 novembre. Cette baisse est le résultat d'une saison touristique impactée par le manque d'eau et la baisse importante du niveau des lacs. Une navette a été expérimentée entre le parking Samson et le site de la raquette afin de proposer une offre de transport de proximité sur le site du Point Sublime / Couloir Samson.

Embarquement - débarquement eau-vive sur le Moyen Verdon :

Les aménagements projetés sur les sites de Castellane centre, Taloire, Chasteuil et Carajuan font partie d'un ensemble de points d'accès à la rivière (points d'embarquements / débarquements) pour toutes les activités embarquées (Raft, canoë kayak, hydro-speed) dans la partie du Moyen Verdon, situées entre Castellane et la partie la plus resserrée des Gorges, le



Couloir Samson, sur la commune de Rougon. L'année 2022 a permis de confirmer l'engagement des communes concernées, de déposer et obtenir les demandes d'autorisations et de lancer la phase travaux.

Lancement de l'étude d'aménagement du site des Cavaliers (Aiguines) :

Le projet de requalification du site des Cavaliers, point de départ du sentier de l'Imbut-Vidal a fait l'objet d'une saison d'observation avec un poste dédié. Une demande de subvention FEDER / FNADT a été déposée en fin d'année pour lancer le projet d'aménagement (phase 1 = études d'aménagement).

Schéma d'accueil des lacs :

Le Parc du Verdon a été lauréat d'un appel à projet Avenir Montagne lancé par l'Etat. Une chargée de mission a été recrutée en septembre pour réaliser un diagnostic à l'échelle des 5 retenues du Verdon sur les aspects sécurité, organisation des activités, accueil.... Parmi les

1ères actions proposées : étude benchmark, schéma nautique et acquisition de pontons pour répondre à la situation de sécheresse...



ZOOM sur la maison de site du Point Sublime

La maison de site participe aux fonctions d'accueil et d'information des publics sur le site requalifié du Point Sublime. D'une superficie modeste, avec un espace intérieur de 50 m², un préau et un espace sanitaire, elle s'intègre discrètement sur la dalle calcaire et ouvre sur une esplanade donnant sur le couloir Samson. Le chantier de la maison de site a débuté au printemps 2022. Le gros œuvre a été réalisé avant la saison estivale et le reste de la construction (charpente/toiture et second œuvre) a été mené entre septembre 2022 février 2023. Ce chantier important vient finaliser la requalification du site du Point Sublime/ Couloir Samson. L'espace d'accueil créé sera aménagé au premier semestre 2023 et proposera une présentation du grand site de France en projet des Gorges et de ses patrimoines, grâce à des supports et des mobiliers d'interprétation dédiés. Cet équipement sera géré par l'équipe d'accueil saisonnière mise en place au Point Sublime / Couloir Samson.



Le chantier de la maison de site a débuté au printemps 2022. Le gros œuvre a été réalisé avant la saison estivale et le reste de la construction (charpente/toiture et second œuvre) a été mené entre septembre 2022 février 2023. Ce chantier important vient finaliser la requalification du site du Point Sublime/ Couloir Samson. L'espace d'accueil créé sera aménagé au premier semestre 2023 et proposera une présentation du grand site de France en projet des Gorges et de ses patrimoines, grâce à des supports et des mobiliers d'interprétation dédiés. Cet équipement sera géré par l'équipe d'accueil saisonnière mise en place au Point Sublime / Couloir Samson.



SENSIBILISER, SÉCURISER LES VISITEURS ET PREVENIR LES CONFLITS ET LES NUISANCES

Le dispositif Écogardes – garde régionale forestière en 2022

Constitué d'une vingtaine d'écogardes – gardes régionaux forestiers les missions se déroulent du printemps à l'automne avec un temps fort en saison estivale. L'année 2022 a été marquée par la sécheresse et par des périodes de canicule à répétition entraînant des incendies importants comme à Rougon - Chasteuil ou sur le camp militaire de Canjuers.

Le bilan 2022 affiche près d'une centaine de patrouilles nocturnes ou matinales. Les patrouilles inter-services de police de l'environnement mobilisent la gendarmerie, l'OFB ou l'ONF. Elles permettent de réguler les comportements à risque et la circulation motorisée. Les patrouilles bénéficient des moyens logistiques gérés par le Parc comme l'affrètement du bateau ou le réseau radio.

Cette opération bénéficie d'un soutien fort de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur qui déploie la garde régionale forestière dans tous les espaces naturels régionaux. En 2022, une dizaine de communes plus directement concernées par la fréquentation touristique ont soutenu financièrement le dispositif. 2022 marque aussi les 20 ans de l'opération.



Opération enlèvement de déchets

Dans la continuité des opérations initiées dans le cadre de « Méditerranée zéro plastique » soutenues par la Région Sud, divers types d'encombrants ont été extraits, soit un total d'environ 25.2 tonnes dont 4.8 tonnes évacuées par les agents, 5.2 tonnes hélicoptérées, environ 13 tonnes d'épaves de bateaux et de barques et 2.2 tonnes (soit 26 m³) avec les ramassages citoyens de déchets. 3 agents ont été recrutés pour 2 mois de septembre à octobre dont 2 écogardes qui ont vu leur contrat prolongé après la saison. [Lien vers vidéo](#)

ZOOM sur #mission prévention sureté EDF

En 2022, EDF Hydro-Méditerranée gestionnaire des ouvrages hydro-électriques du Verdon a confié par voie de convention, aux écogardes du Parc naturel régional du Verdon les missions de sensibilisation contribuant à sensibiliser les acteurs, usagers et professionnels du tourisme des risques liés au fonctionnement des aménagements hydroélectriques sur le territoire des 2 groupements d'exploitations présent sur le périmètre du Parc (Haut-Moyen Verdon et Bas Verdon).

La délégation de mission qui est proposée aux Ecogardes a permis :

D'informer et sensibiliser le public sur la présence des aménagements hydroélectriques régulant la rivière et les risques liés à leur exploitation.

De contribuer activement aux remontées d'informations (fréquentations, sites d'activités, types d'activités...).

Afin de mettre en place ses opérations le Parc a bénéficié d'une aide financière qui a soutenu les postes de chef de secteur sur les ailes de saison et le recrutement d'un agent supplémentaire en période estival affecté au secteur Est. Cette mission est distincte des activités de la garde forestière régionale.



RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DU TERRITOIRE

Les actions réalisées en 2022

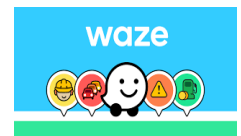
Appui des projets communaux liés à la transition énergétique

Le Parc assure une veille financière pour identifier les opportunités de financements publics de ces projets (Région, État, Europe, Certificat d'économies d'énergie) et mobilise toujours son fonds territorial pour la transition auprès des communes. Concernant ce dernier, l'appel à communes volontaires, soutenant financièrement la réalisation d'audits énergétiques de bâtiments et parcs d'éclairage public a été reconduit et 4 communes en ont bénéficié (Aups, Peyroules, Roumoules, Saint-Julien-du-Verdon).

Dans le cadre de sa convention de partenariat avec la CCAPV (2021-2023), le chargé de projet énergie a accompagné (conseil technique, lancement de marchés publics, demande de subvention) 5 communes (bâtiment ou éclairage public) et la CCAPV sur ses propres équipements (4 bâtiments publics). Cet appui a également concerné un inventaire des besoins en audits d'éclairage en vue d'un portage d'une candidature territoriale (groupement de commandes) dans le cadre du programme Lum'ACTE.

Expérimentation de solutions de mobilité

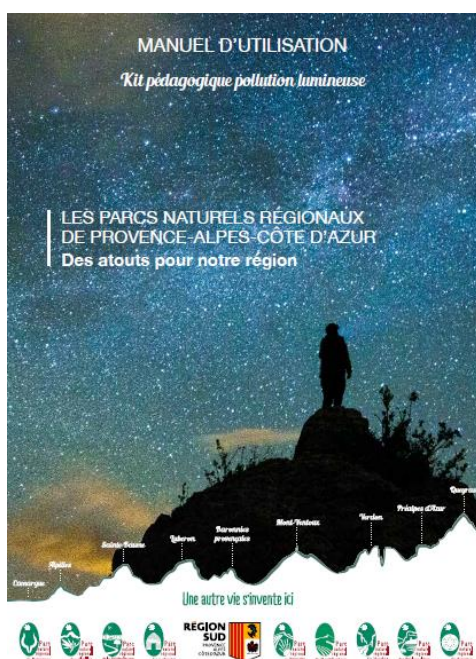
Reconduction de l'expérimentation navigation « Waze », en partenariat avec la Région Sud, mis au service de la gestion des flux (accès en voiture à la navette Blanc-Martel). Le bilan très mitigé de cette expérimentation va faire l'objet d'une réflexion en 2023 avec d'autres approches et outils.



InterParcs « énergie »



En partenariat avec la Région Sud, ce groupe thématique InterParcs mène des réflexions et des actions communes. En 2022, le Parc du Verdon et ses pairs régionaux ont partagé leurs réflexions sur des sujets très divers (changement climatique dans le cadre d'une convention avec le GREC Sud, doctrine photovoltaïque, qualité de l'air, ..) parfois en lien avec la Fédération. Divers outils ont été produits, notamment autour de l'éclairage public (cf zoom ci-après).



ZOOM sur la pollution lumineuse : « et si on rallumait les étoiles » ?

En 2022, le Parc a participé à l'animation de 3 évènementiels sur les communes d'Aups, La-Palud-sur-Verdon et Saint-Julien-du-Verdon (dont un dans le cadre de l'évènement national « Jour de la nuit ») en proposant une conférence sur les enjeux de cette problématique, suivie parfois d'une animation d'observation du ciel nocturne avec des intervenants spécialisés. Dans le cadre de l'InterParcs « énergie » des outils de sensibilisation ont été finalisés : un kit pédagogique sur la pollution lumineuse et un guide de préconisations sur l'éclairage publics à destination des élus, EPCI ou syndicats.

Les actions réalisées en 2022

La pépinière de Valx devient avec les années, un lieu ressource pour l'arboriculture locale. Son activité qui n'a pas vocation à devenir professionnelle et commerciale, participe cependant à la multiplication de variétés anciennes de fruitiers en complément du réseau de pépiniéristes partenaires. Cette année un financement a été obtenu auprès du Crédit Agricole pour

- 367 arbres distribués en 2022, et 338 arbres cultivés sur la pépinière
- 4 journées techniques avec plus de 110 participants
- Amélioration du fonctionnement de la pépinière grâce à une subvention de la fondation Crédit Agricole Pays de France : matériel de travail du sol, grillages de protection...
- 3 journées de taille de restructuration à destination des vieux arbres pour les sauvegarder en attendant leur greffe sur des plants plus jeunes.

ZOOM sur l'achat d'une presse mobile



Après avoir utilisé pendant quelques années avec succès la presse mobile de l'association « fruits d'avenir » la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a subventionné l'achat d'une presse pour le Parc. Celle-ci est arrivée un peu tardivement le 6 octobre 2022, elle a été testée une première journée sur Moustiers puis utilisée comme les années précédentes dans quelques communes volontaires du Parc : Castellane, Blioux, Saint-Julien-du-Verdon avec des pommes locales. Ces journées sont l'occasion de

communiquer sur les variétés anciennes et de valoriser les fruits locaux.

Plus tard, 2 journées avec les écoles de Riez ont été organisées.

2200 bouteilles qui ont été produites, les apporteurs sont repartis avec 40% des bouteilles correspondant au volume de pommes/poires/coings apporté, 10% ont été données aux bénévoles, le restant sera vendu au cours de l'année sur le Parc.

Les actions réalisées en 2022

La plantation de haies a été accompagnée via 2 programmes :

- Plantons des haies : 5 exploitations bénéficiaires pour 3,2 km linéaires de haies plantées
- L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : 5 exploitations accompagnées qui planteront à l'automne 2023.

Le Parc a de plus participé au projet REUNIR qui a permis l'édition d'un guide des aides à la plantation de haies.

CAMPAS : une démarche innovante d'ouverture de milieux pastoraux

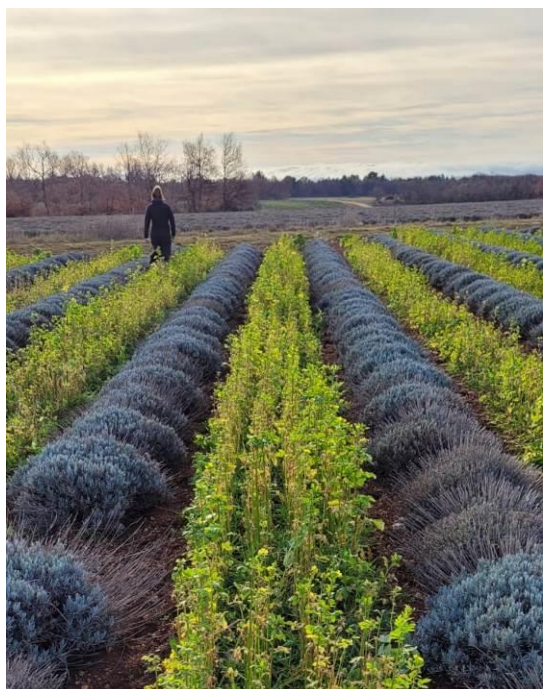
- Depuis 2021 une démarche a été entreprise sur 6 sites pilotes dans le but de concilier l'ouverture du milieu nécessaire au pastoralisme, la protection de la biodiversité et une éventuelle exploitation forestière. En 2021, les diagnostics forestiers, pastoraux et naturalistes ont été réalisés pour les sites pilotes.
- 2 sites ont été sélectionnés pour finaliser l'opération en 2022. Suite à des problèmes techniques, les travaux sur le site Blaron (Castellane) ont été reportés, par contre le projet a été finalisé sur Ginasservis.

REGAIN : le réseau Sol du plateau de Valensole

Regain est une démarche de développement de l'agroécologie sur le plateau de Valensole pour une reconquête des sols et la préservation de la ressource en eau. Regain regroupe le Parc, la chambre d'agriculture O4, la Société du Canal de Provence et la chaire d'entreprise Agrosys.

Les actions suivantes ont été réalisées :

- Communication : diffusion de 5 bulletins REGAIN, vidéo, interventions à la demande d'acteurs extérieurs pour étendre la démarche à d'autres territoires : salon Tech&bio, forum de l'eau, ...
- Des interventions auprès de scolaires : Lycée de Draguignan
- Lancement du projet Diversycole avec Duransia, Arvalis, et AgribioO4 sur la diversification des assolements sur le plateau de Valensole
- Identification de nouveaux agriculteurs souhaitant intégrer la démarche.



ZOOM sur l'accompagnement d'agriculteurs membres du GIEE Essen'sol

Les actions menées en 2022 sont les suivantes :
Diagnostics agri-environnementaux.

Travail sur les couverts végétaux en lavandin : 4 parcelles expérimentales sont suivies, un mélange variétal a été élaboré, et a été suivi depuis le semis jusqu'à la destruction pour connaître son comportement en fonction des conditions pédoclimatiques



Actions permettant de développer la coopération en 2022

- Animation des **instances du Parc**, lieux ouverts de coopération et d'apprentissage : commissions, comités syndicaux, comité scientifique...
- Poursuite des **partenariats avec les grands acteurs privés du territoire** : suivi des conventions de partenariat avec EDF et la SCP, rapprochement avec le Crédit agricole (fondations et caisses locales),
- **Mutualisation des moyens**, notamment avec les intercommunalités,
- Implication dans les **réseaux et dans plusieurs projets collectifs** : Fédération nationale et réseau régional des Parcs, avec notamment la mise en place d'un observatoire photographique interparc pour suivre leur évolution, la valorisation de l'offre randonnée sur le site www.cheminsdesparcs.fr, la relance de la marque Valeurs Parcs dans le secteur agricole... Une nouveauté : l'extension du centre de ressources documentaires du Parc au parc voisin des Préalpes d'azur ; cette expérimentation pourra être étendue aux autres parcs régionaux. Enfin, à l'échelle du massif alpin, s'est poursuivi le projet d'étude sur la résilience des milieux et des usages dans les zones pastorales et les forêts matures, face au changement climatique, avec 4 autres parcs.
- **Programme européen LEADER Grand Verdon**: implication dans l'animation du programme LEADER 2016-2020 porté par la communauté de communes Alpes-Provence-Verdon (durée rallongée jusqu'en 2025, 80% de l'enveloppe financière est consommée). L'année 2022 a été consacrée à préparer une candidature pour la prochaine génération de programme 2023-2027, avec une large concertation des acteurs du territoire pour aider le territoire à développer sa résilience face au changement climatique, aux risques naturels et à travailler sur la transition écologique et améliorer la gestion des biens communs (eau, foncier, passage...). La première étape de sélection a été passée avec succès. La réponse est attendue début 2023.

ZOOM sur la coopération avec l'Union des municipalités de Jezzine



À la demande de la Région, le Parc du Verdon accompagne l'Union des municipalités de Jezzine, située au sud Liban dans la transition vers un mode de développement plus durable de son territoire. En 2022, l'Union souhaitait avancer vers la définition d'un périmètre possible pour un futur parc naturel régional de Jezzine. C'est ce qui a été fait en 2022 grâce au financement par la Région et le Parc du Verdon d'une équipe de 2 agents au Liban pour évaluer les résultats de la charte de territoire durable mise en place depuis 2018, rassembler les données nécessaires qui manquaient à l'Union (biodiversité, histoire, paysage...) et mettre en place les partenariats universitaires indispensables pour la suite du projet de création d'un parc. Un périmètre a ainsi été proposé et une convention d'appui à la recherche a été signée avec l'Université Saint-Joseph de Beyrouth par Khalil Harfouche, président de l'Union en présence de Renaud

Muselier, Président de la Région SUD et Bernard Clap, Président du Parc du Verdon. Ce qu'il nous manque aujourd'hui pour que ce projet aboutisse, c'est la parution du décret qui permettra la création des parcs au Liban.

REMERCIEMENTS

L'ensemble des actions qui ont été présentées dans ce rapport d'activité sont rendues possibles grâce aux financements mobilisés par le Parc du Verdon auprès de l'Union européenne, de l'État, en grande partie de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, des départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var, des communes et de nos partenaires privés.

Nous les remercions pour leur soutien.





POUR EN SAVOIR PLUS :

Sur notre site web www.parcduverdon.fr

Abonnez-vous à la **lettre d'information du Parc**

Rejoignez-nous sur **Facebook** : www.facebook.com/ParcduVerdon

Visionnez nos **vidéos** : www.youtube.com/parcduverdon

Écoutez-nous sur **Radio Verdon** 91 FM & 96,5 FM

Participez aux **événements du Parc** www.parcduverdon.fr/agenda

Venez à la **maison du Parc**
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Domaine de Valx
04360 Moustiers-Sainte-Marie
Tél : 04 92 74 68 00
info@parcduverdon.fr